

Compte-rendu du conseil municipal Vieillevigne du 21 février 2019

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-et-un février, à vingt heures trente, l'assemblée communale s'est réunie au lieu habituel des séances sous la présidence de Laurent Miquel, Maire.

Convocation du 15 février 2019.

Etaient présents : Michel BECHU, Katia BILLON, Serge CLAUSTRES, Geneviève ESTEVE, Nathalie HEWISON, Sylvain JUSTAUT, Géraldine MARTIN-HOUSSART, Laurent MIQUEL, Christophe MUET, Nathalie SOULOUMIAC, Georges SYLVESTRE.

Secrétaire de séance : Géraldine MARTIN-HOUSSART

Début de la séance : 20h40

Ordre du jour

1. Délibération : Compte administratif 2018	<u>2</u>
2. Travaux 2019 : terrain de tennis	<u>2</u>
3. Chantier citoyen : chemin vert	<u>2</u>
4. Aménagement abribus Léguille	<u>3</u>
5. Nommage des voies et numérotation des habitations	<u>3</u>
6. Equipement tracteur	<u>3</u>
7. Rénovation des points lumineux	<u>3</u>
8. PLU	<u>3</u>
9. Divagation des chats	<u>4</u>
10. Commissions	<u>4</u>

1. Délibération : Compte administratif 2018

Ajourné.

2. Travaux 2019 : terrain de tennis

Il est envisagé de rénover le terrain de tennis dans le cadre des travaux 2019.

Deux devis ont été réalisés pour la rénovation du terrain actuel et l'ajout éventuel de deux paniers de basket.

Deux propositions :

1/ une rénovation complète du terrain : on casse tout et on refait à neuf

2/ une rénovation partielle du terrain : on ponce la surface, on répare les fissures, on refait la surface

Le prix de la rénovation complète est de l'ordre de 20 000 euros HT.

Pour la rénovation partielle, les prix sont les suivants :

Société	Prix
Société SPTN (82, Bressol)	5 000 € HT pour le sol, 3 700 € HT pour la clôture, 1 500 € HT les deux panneaux de basket
Société Béton poreux (34, Boisseron)	5 990 € HT pour le sol, 5 700 € HT pour la clôture, 1 500 € HT les deux panneaux de basket

Ces travaux inscrits sur les contrats de territoire peuvent se faire subventionnés en partie par le conseil départemental.

L'équipe municipale penche plutôt pour une rénovation partielle.

Un devis supplémentaire sera demandé.

3. Chantier citoyen : chemin vert

Il est nécessaire de rénover le Rivals afin de limiter les inondations touchant Vieillevigne lors de violents épisodes pluvieux.

Pour cela, il faut creuser un petit bassin au début, puis creuser le lit et élargir un peu avant la fontaine, dégager les abords.

Il faut enfin rénover le chemin pour qu'il ne soit plus dégradé en y aménageant des guidages pour l'eau de pluie.

Par ailleurs, il conviendra de régler le problème d'assainissement qui se déverse dans le Rivals.

Il est proposé d'organiser le débroussaillage, première étape des travaux, en chantier citoyen.

La date arrêtée est le samedi 16 mars à partir de 9h30.

4. Aménagement abribus Léguille

Déplacement du boîtier RMBT d'ERDF :

==> proposition de déplacer le boîtier vers l'abribus ERDF est chargé de l'étude et des travaux de ce déplacement

Les travaux de création de la dalle et le déplacement du compteur sont pris en charge par la CC.

L'aménagement autour de l'abribus est à la charge de la commune.

Le devis de Nérocac est de 5 095 € HT.

Une étude travaux en régie est demandé à la communauté des communes.

Par ailleurs, des travaux de réfection du trottoir sont nécessaires rue Lazières (devis de 3 700 € HT).

5. Nommage des voies et numérotation des habitations

Concernant le nommage des rues, tout est prévu. Dès que les plaques de rues seront placées, un publipostage avec lettre d'information, attestations de domicile et notice d'information sur les démarches à accomplir sera envoyé aux habitants et aux propriétaires.

6. Equipement tracteur

L'expertise du tracteur de la commune a confirmé qu'il était en mauvais état et que sa réparation nécessitait beaucoup de travaux.

Il serait possible de le revendre pour 1000-1500 euros.

Un devis pour un nouveau tracteur neuf et plus adapté a chiffré l'achat à 25500 euros TTC.

D'autres devis vont être demandés.

7. Rénovation des points lumineux

4 à 5000 euros étaient régulièrement mis de côté dans le budget pour le renouvellement des points lumineux.

==> Ce budget est reprogrammé.

8. PLU

La révision du PLU a été suspendue en raison d'un problème du schéma d'assainissement.

Réseau 31 a refait une étude et doit refaire ce schéma (avec enquête publique en même temps que le PLU).

Au final la capacité de la station d'épuration est correcte, on peut continuer à travailler sur le PLU et le PADD est applicable, il sera présenté en réunion publique.

9. Divagation des chats

Plusieurs riverains ont souligné des problèmes liés aux chats errants trop nombreux.

La commune a un accord avec la SACPA pour venir récupérer les chiens errants et les animaux morts (blaireaux par exemple) mais cela ne concerne pas les chats.

Cette société travaille en collaboration avec la fondation Clara qui ramasse les chats, les stérilise, les puce puis les relâche. Le coût est de 120 euros/chat, sachant qu'ils seraient pucés au nom de la commune.

La prestation proposée par une autre association Chamania est 50% moins chère et les chats sont pucés comme libre et non pas au nom de la commune.

La commission Communication préparera un texte à diffuser dans les boîtes aux lettres avant l'opération et rappellera qu'il ne faut pas les nourrir si l'on veut voir leur population décroître.

10. Commissions

** Communauté de communes : attribution de compensation libres (Voirie)*

Le département donne une somme dans le cadre du pool routier. Une augmentation a été demandée mais refusée.

Les communes n'ont plus la compétence pour réaliser des travaux mais peuvent le faire via la communauté de communes et les attributions de compensation libre.

Pour Vieilleville, l'enveloppe attribuée est d'environ 29 000 euros de travaux sur 3 ans, subventionnés à 50 % via le conseil départemental.

Les subventions sont votées commune par commune. Les enveloppes n'ont pas été revalorisées depuis qu'on a quitté le SIVOM. Si la commune souhaite réaliser des travaux supplémentaires, elle doit le faire par la méthode des attributions de compensation libre et donc à sa charge; ce complément ne sera alors pas subventionné par le CD. Une réflexion est lancée à ce sujet.

** Ecole*

Retour de la maîtresse le 11 mars.

La réception des travaux pour les mises aux normes handicap a été faite.

Il reste des éléments non validés :

- faux plafond sur plancher bois haut RDC existant : demande de connaître les charges de l'ancien plafond
- Installation électrique : la valeur de la prise de terre est supérieure au maximum admissible
- menuiserie extérieure : avis suspendu

** Travaux d'élargissement de l'autoroute*

Une entreprise a contacté Vieilleville pour mettre du stockage (buses, cailloux...) et une base de vie sur la commune, avec contrepartie financière de 3500 euros/2 ans. La compensation étant jugée insuffisante par rapport à la gêne des riverains, il a été demandé une nouvelle offre.

** Débat national*

Les ateliers débat organisés le 3 février ont attiré une vingtaine de personnes.

Un résumé sera remonté à la préfecture et sur le site du grand débat.

La séance est levée à 23h55.